



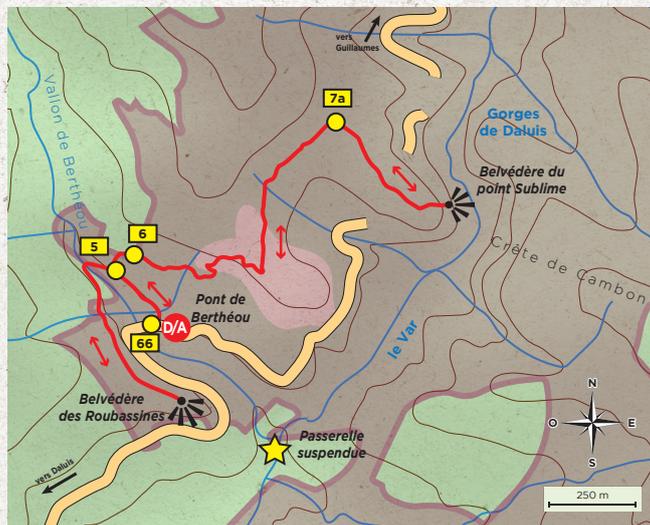
10

# BELVÉDÈRES DU POINT SUBLIME ET DES ROUBASSINES



**Au départ de Guillaumes, pont de Berthéou (788 m)**

Cette courte promenade nous dévoile deux des plus beaux points de vue exceptionnels du territoire des Gorges de Daluis. Depuis son balcon suspendu, le pittoresque et magique belvédère du Point Sublime, a été le premier construit sur la rive droite du Var en aval du village de Guillaumes. Ce balcon offre une vue splendide sur les gorges, ancien lieu d'exploitation minière et plus récemment identifié comme haut lieu de la minéralogie internationale avec la découverte dans les mines datant du Chalcolithique (âge du cuivre), de minéraux rares ou inconnus jusqu'alors. Quelques cavités sont encore visibles dans la falaise située face au belvédère ; ces anciennes entrées de mines ont été creusées par l'homme pour y exploiter des filons d'un cuivre natif riche en arsenic. A son apogée, à la fin du XIXème siècle, l'exploitation occupait plus de 200 ouvriers dont une partie logeait sur le hameau d'Amen.



Accessible en quelques minutes de marches, mais cette fois-ci en rive droite du vallon de Berthéou, le belvédère des Roubassines mérite lui aussi une visite pour son point de vue sur le lit en tresses du Var. Seul fleuve des Alpes-Maritimes, le Var prend sa source sous le col de la Cayolle ; son régime torrentiel de montagne dessine en aval des gorges, un réseau complexe de bras changeant de place au gré des crues, qui favorise un lit en tresse d'une biodiversité remarquable !

## Itinéraire pour le belvédère du Point Sublime

Du pont de Berthéou (b.66), 8 km au sud de Guillaumes, sur la route D.2202, suivre le sentier valléen en balcon juste au-dessus du vallon de Berthéou (b.5). Continuer à droite parmi les chênes et les pins pour trouver un peu plus haut après quelques lacets, la balise 6. Bifurquer à droite pour remonter parmi les dalles rouges datant du Permien où des panneaux d'interprétation récemment changés abordent différentes thématiques. Après le passage de crête, continuer à flanc pour passer à proximité d'une ruine récemment restaurée et poursuivre la traversée dépourvue d'arbres jusqu'à la croupe suivante (b.7a). Effectuer un aller-retour à cet exceptionnel belvédère du point Sublime et son point de vue surplombant les gorges de Daluis. Revenir sur ses pas pour rejoindre la balise 7a et rentrer par l'itinéraire de montée.

## Itinéraire pour le belvédère des Roubassines

Du parking (b.66) partir à flanc sur le sentier en balcon qui domine le vallon de Berthéou. A l'intersection (b.5) poursuivre de niveau pour descendre traverser sur une passerelle le vallon ; grimper en face le sentier qui s'élève rapidement pour parvenir à une section plus plate qui traverse sous les chênes. On remarquera sur le versant opposé, les cicatrices de l'ancienne carrière de pierres qui servi à la construction du pont routier visible plus loin depuis le sentier, qui offre une superbe vue sur l'architecture de l'ouvrage. L'arrivée sur la croupe dégagée et son belvédère, permet une échappée impressionnante sur la vallée. Rentrer rapidement vers le parking par l'itinéraire suivi à l'aller.

### Caractéristiques de la randonnée

#### Belvédère du Point Sublime

Dénivelée : + 200 mètres / - 200 mètres

Durée : 1 h 30

Distance : 4 km

Difficulté : Facile

Période conseillée

Toute l'année



Règlementation : Réserve Naturelle  
Régionale des Gorges de Daluis

#### Belvédère des Roubassines

Dénivelée : + 60 mètres / - 60 mètres

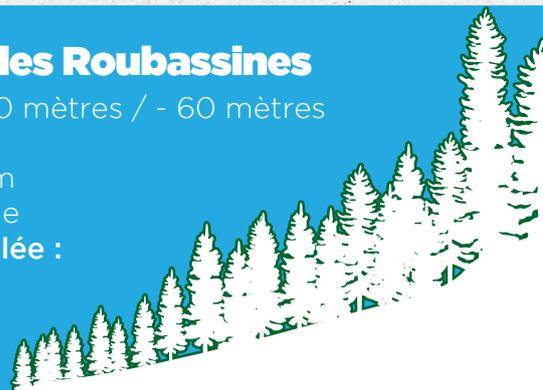
Durée : 1 heure

Distance : 1,5 km

Difficulté : Facile

Période conseillée :

Toute l'année





# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.